



N^o 261

78.957

L'ANCIENNE
FONDATION
DE LA CHAPELLE
DE NOTRE-DAME
DE LA DÉLIVRANDE,

Et l'Histoire miraculeuse d'une Image de
Notre - Dame trouvée audit lieu , au-
quel Dieu a fait apparôître plusieurs
Miracles ;

*Avec cinq Avertissemens aux Pé-
lerins des lieux Saints.*

Par F. G. FOSSARD , Religieux de l'Ordre
de Saint François.

Nouvelle Édition , corrigée.



A CAEN,
Chez P. G. LE ROUX , Imprimeur-Libraire,
rue St.-Martin, n^o. 18.



L'ANCIENNE
FONDATION
DE LA CHAPELLE
DE NOTRE-DAME
DE LA DÉLIVRANDE.

ROBERT CENALIS, Evêque d'Avranches, Prélat signalé tant pour sa piété et Doctrine, que pour avoir recherché l'antiquité, domination et origine première des lieux plus remarquables de France, a trouvé que la première chapelle de la Délivrande fut édiflée par S. Regnobert, disciple et successeur de S. Exupère, premier Evêque de Bayeux, où il apporta la connoissance de l'Évangile, y étant envoyé par son maître Saint Clément, disciple et contemporain de l'Apôtre S. Pierre.

Ce grand Serviteur de Dieu, Regnobert, sacré Evêque par St. Saturnin, gouverna un Evêché l'espace de 50 ans. Durant le cours de tant d'années de son âge, il fit bâ-

4 *L'Ancienne Fondation de la*
tir la Chapelle de la Délivrande pour être le
lieu de dévotion où les Chétiens réclame-
roient le secours de la Vierge Marie; de
plus il fit édifier en la ville de Caen, les Tem-
ples de S.-Sauveur, Notre-Dame, St.-Jean
et Saint-Pierre.

Saint Exupère, vivant sur la fin du pre-
mier siècle, l'an 94, et S. Regnobert pre-
nant la charge d'Evêque sur le commence-
ment du second siècle, on peut dire avec
vérité qu'il y a plus de 1500 ans que l'an-
cienne et première Chapelle de la Délivrande
fut bâtie, en laquelle les premiers Chré-
tiens du Bessin et autres lieux circonvoi-
sins venoient prier Dieu, par l'entremise
des prières de la Vierge Marie, ouïr les
Messes qu'on y a célébrées en ces pre-
miers temps, jusqu'à 70 ans ou environ
sans aucune interruption.

Mais durant le règne de Louis, Roi de
France, premier de ce nom, les Normands
hommes barbares et idolâtres, sortirent
de Norvège, accompagnés des Danois, et
descendirent des Gaules l'an huit cent trente
depuis encore firent plusieurs courses, et
ils pillèrent et ravagèrent toute la Neustrie
dont une partie s'appelle la Normandie
du nom de ces infidèles. Ils profanèrent
et brûlèrent toutes les Eglises qui tou-

bèrent en leur puissance, jusqu'aux fau-
bourgs de Paris. Ce fut en ce temps déplo-
rable, tout au commencement de ces em-
brasemens et ravages universels, que ladite
Chapelle de la Délivrande fut brûlée et
ruinée de fond en comble par Haistinc, le
premier conducteur de ces infidèles, qui
brûlèrent et pillèrent l'Eglise Cathédrale de
Bayeux. Ces cruautés plus que brutales,
donnèrent sujet d'insérer aux litanies : *a*
furore Normanorum.

Telles persécutions continuèrent jusqu'à
Raoul, qui fit un horrible et cruel car-
nage des Chrétiens, tant Eclésiastiques que
Laïques. Le peuple alors gémissoit sous
la pesanteur d'une si misérable servitude,
voyant sa liberté violée, la sûreté publique
perdue, le bras de la justice vaincu par
le glaive des étrangers, jointe encore la
vaillance du Roi, surmontée par l'audace
de ces Tyrans; la patrie demuroit déserte,
les Temples profanés, les Images délabrées,
les Autels renversés, les Trésors enlevés,
les Eglises brûlées, et les Vierges polluées
par ces brutes farouches et boues sales et
impudiques. Toutefois ce malheur prît fin
sous le règne du Roi Charles le simple,
qui apporta toute consolation au deuil de
son Peuple, traitant la paix avec ce Prince
étranger, en lui donnant sa Fille en ma-

... fondation de la
riage, et la Province à présent dite Nor-
mandie, à condition qu'il serait baptisé,
ce qu'il accepta volontairement.

Or étant Chrétien, sa rigueur fut chan-
gée en douceur, et l'intégrité de sa justice
assura son état et la vie, le repos et le
bien de ses Sujets contre les courses et
ravages des autres Normands de son pays,
qui depuis n'osèrent attenter sur les Gaulois.

Or l'image de Notre-Dame qui était en
la Chapelle de la Délivrande, demeura ense-
velie sous les ruines de ladite Chapelle par
le cours du temps, et fut cachée dans
la terre environ deux cents ans, savoir:
depuis huit cent trente jusqu'au temps de
Guillaume II du nom, Duc VII de Nor-
mandie, qui commença de gouverner cette
Province sous le Roi Henri I de ce nom, au
commencement du onzième siècle.

En ce temps-ci vivait un Seigneur nommé
Baudouin, Comte du Bessin, qui se tenait
en sa Baronnie de Douvre, de l'Evêché de
Bayeux, le berger duquel Seigneur apper-
çoit que l'un de ses Moutons par plusieurs
fois se retirait du troupeau et couroit en
un lieu auprès de la pâture; là de pied et de
cornes frappoit et fouilloit la terre, puis
étant las, il se couchoit à la place même

Chapelle de N. D. de la Délivrande. 7
où est l'Image de la Vierge, en la Chapelle
de la Délivrande. Ce Mouton ne prenoit
aucune nourriture, et était néanmoins le
plus gras de la Bergerie: le Comte croyant
que celui-ci étoit un avertissement envoyé
du Ciel, se transporta sur le lieu, accom-
pagné de la noblesse et d'un Saint Hermite,
avec le peuple qui y courut des lieux circon-
voisins. Il commanda de parachever la fosse
que le Mouton avoit commencée, on y
trouva l'Image de N. D., il y a à présent plus
de 800 ans. Cette Image fut portée en proces-
sion solennelle, avec une commune allégresse
de tout le Peuple, dans l'Eglise de Douvre;
mais tôt après elle fut rapportée par le
ministère d'un Ange, au lieu même où
elle fut trouvée. Dieu montra par ce trans-
port et invention miraculeuse, qu'il avoit
choisi ce lieu plus particulièrement pour
son service, et pour celui de la glorieuse
Vierge Marie sa Mère. Alors le Comte,
connoissant la volonté Divine, y fit édifier
et fonder la Chapelle qui est encore à pré-
sent, et la donna à Messieurs du Cha-
pitre de Bayeux.

Ce n'est pas cette fois seulement que les
Ange ont transporté les choses sacrées,
comme la maison de la Vierge, qui fut
apportée de Nazareth en Istrie, et puis en
Italie au lieu de Lorette, où elle est visitée

des Chrétiens, qui affluent de toutes les parties de la Chrétienté. L'Image encore de Notre-Dame de la Foi, au Diocèse de Liège, fut trouvée dans un chêne, et puis transportée au Château du Seigneur qui commandoit dans le pays, et l'Ange la rapporta en la même place où la bonté céleste l'avoit manifestée. On voit en ce lieu sacré des miracles infinis en la cure des maladies, par la Providence Divine, pour confirmer les Catholiques en la vénération des Images, contre l'Hérésie de Calvin, qui prit naissance la même année que ladite Image de la Foi fut découverte et transportée, à savoir l'an mil cinq cent vingt-neuf.

Le Cardinal Baronius, en l'an quatre cent quarante-six, écrit après Nicephore, qu'une image de la Vierge fut trouvée près de Constantinople, en un Cyprès environné de lumière, par laquelle Dieu faisoit voir qu'il y avoit quelque trésor en cedit arbre, qu'il vouloit manifester, après l'avoir celé par longues années, aussi bien que la Croix de son Fils Notre-Seigneur, qui demeura ensevelie dans terre jusqu'au temps que Ste. Hélène la vint chercher et trouver en Jérusalem. Nous en pouvons autant dire des Reliques de St. Etienne, et des Saints Gervais et Protas, et autres Martyrs, long-

Chapelle de N. D. de la Délivrante. 9
temps cachés dans les tombeaux, puis après découverts par les révélations divines.

Comme la nature est jalouse et avare de ses richesses, elle met en réserve ses finances dans l'épargne des veines et creux souterrains, qui les étalent au monde après certaines révolutions d'années, pour le bien commun des hommes; tout de même la providence Divine tient à couvert pour quelque temps les trésors de ses grâces, afin que les Chrétiens les désirent avec plus d'ardeur, les recherchent avec plus de diligence, et les possèdent avec plus grande dévotion; et lorsqu'ils sont manifestés à l'Eglise, ce sont autant de contreboutes d'Hérétiques qui nous confirment, de guides qui nous conduisent comme par la main à la conserver et vénérer selon la tradition de l'Eglise; ce sont encore autant de mines de grâces découvertes, desquelles les mortels tirent d'infinis bénéfices, et singulièrement en la guérison des maladies naturellement incurables.

Or, entr'autres lieux sacrés et dédiés à la Vierge, la Chapelle de la Délivrante est celle où Dieu a fait voir un plus grand nombre de ses merveilles infinies, remédiant divinement aux maladies incurables par les remèdes ordinaires: mais les livres de

ces Miracles, les Mémoires et enseignemens attachés en ladite Chapelle, furent perdus par l'injure du siècle passé, auquel l'enfer fit éclore et naître de rechef les brises-Images, en l'an mil cinq cent soixante-deux, lesquels ont déployé le drapeau funeste de leur révolte, profané, ruiné et brûlé les Eglises, et singulièrement en ce pays de Bessin, qui fut infecté de cette contagion, et fut si emporté de furie, qu'il n'y a Eglise ni Chapelle qui ne portent les marques de ces furieux ravages. Encore depuis ce temps-là, à savoir du temps que la France a été inquiétée par les remuemens ordinaires des guerres civiles, autant fréquentes que désavantageuses pour l'avancement de la piété et de la réputation des lieux Saints; il semble que jusqu'ici les furies infernales aient été détachées pour courir en la France et rallumer avec reprise le feu de la discorde en la poitrine des Français.

A présent que la tempête est passée et que nous espérons le calme d'une paix universelle, sous l'abri et le bonheur du Roi, le peuple Catholique a recommencé de visiter cette Sainte Chapelle de la Délivrante, en faisant renaître l'antique piété et rallumer la flamme de dévotion de nos Pères, presque toute éteinte et étouffée par les bou-

rasques des guerres civiles. Dieu de sa part, pour y manifester sa gloire aux mortels, y a fait reparoître depuis peu de temps plusieurs miracles, pour secourir extraordinairement les pauvres misérables qui ont recours aux mérites et prières de la Sainte Vierge: plusieurs qui ont reçu en ce lieu sacré les effets de leurs espérances et prières, ont décoré ladite Chapelle de Peintures, Ornaments et Tableaux, pour être autant de remerciemens à la Vierge Marie, qui a ouï si agréablement et exaucé leurs prières; aussi ne faut-il pas qu'un ingrat silence couvre les merveilles de Dieu, et qu'un oubli efface de la mémoire les influences célestes que nous ressentons par le favorable aspect de cette divine Etoile.

L'Ange Raphaël disoit à Tobie qu'il étoit bon de celer les secrets du Roi et de publier les merveilles du Créateur; savoir, celles qui sont saintes immédiatement, sans le train ordinaire de la nature. L'aveugle ne fut illuminé et le Lazare ressuscité, que pour manifester la gloire de Dieu; donc misérable qui tâcherait de l'obscurcir au lieu de l'éclaircir, et qui par artifice et déguisement cacheroit les œuvres de Dieu, à l'imitation des Juifs qui calomnièrent les Miracles que Notre-Seigneur mettoit tous les jours en évidence:

mais en vain les efforts des Infidèles et Mécréans, car la vérité puissamment surmontera le mensonge, et les calomnies s'évanouiront comme la fumée qui se dissipe en l'air sans apparôître davantage.

Il y a deux Tableaux attachés contre la muraille de ladite Chapelle, qui contiennent l'histoire de trois personnes malades, guéries miraculeusement par l'intercession de la Vierge; le premier est en la nef, qui porte en la postérité la cure miraculeuse, tant d'un Gentil-homme malade d'une furieuse colique, que de la demoiselle sa fille, vexée d'une fièvre continue.

Le second Tableau est au Chœur de la Chapelle, après l'Image de la Vierge, qui représente le portrait d'un jeune enfant, âgé de treize ans, fils d'un honnête marchand, bourgeois de Caen, nommé Abel Caval, lequel fut guéri le dix-sept septembre mil six cent vingt-trois, en ladite Chapelle, tout en un instant, sans attendre l'espace du temps requis aux remèdes naturels, qui opèrent lentement par leurs effets. L'enfant étoit malade de plusieurs étranges maladies, comme perclusion de ses membres, qui le rendoit si impotent qu'il ne pouvoit marcher, ni se

tenir de bout, environ l'espace de quatre ans et demi; il étoit encore agité par intervalles de pamoisons qui lui faisoient roidir les membres, fermer les yeux, demeurant sourd, muet, aveugle et immobile par longues espaces de temps; la grandeur de la maladie rendoit inutiles tous les remèdes que l'art de la médecine pouvoit fournir, et que les plus doctes et expérimentés en cette profession y avoient pu appliquer. Les prières de ses père et Mère parachevées en ladite Chapelle, l'enfant commença à se soutenir sur le pied; et après grâces rendues à Dieu, et prières redoublées, il marcha d'un pas assuré, sans aide de personne, et retourna à l'Hôtellerie d'où il avoit été apporté le matin entre les bras de son père, n'ayant su marcher ni se tenir debout depuis ledit temps de quatre ans et demi, jusqu'à l'heure où il reçut sa parfaite et entière santé dans ladite Chapelle, par l'intercession de la Sainte Vierge.

Un Paralytique de Semilly en Cotentin, fut guéri en ladite Chapelle; l'information en fut faite à la diligence de messieurs du Chapitre de Bayeux.

Raoul Adeline, de la paroisse de Saint-Sauveur, en la ville de Caen, devenu muet.

14 *L'ancienne fondation de la*
reçut de rechef le don de parler en ladite
Chapelle, le vendredi deuxième jour d'août
mil six cent vingt-quatre, lorsqu'on élevoit
le Corps de Notre-Seigneur, et commença
à dire, *CORPUS DOMINI* : ô mon Dieu !
Or il avoit perdu la parole le Dimanche
précédent, après avoir blasphémé le Saint
Nom de Dieu par plusieurs reprises.

Cette Chapelle conserve quelques chaînes de fer, pour représenter la délivrance d'un pauvre Captif chez les Sarrasins, dont l'Histoire est décrité par Antonius-Florius Carpanius, Docteur en l'un et l'autre droit, et Chanoine de Notre-Dame de Bayeux, l'un des plus doctes et éloquens de son temps, au Traité qu'il fit imprimer l'an mil cinq cent trente-huit, intitulé : *De veneratione et invocatione Sanctorum* ; c'est qu'un Marchand de Normandie, ayant entrepris le voyage d'Outremer, fut surpris des Turcs, qui le lièrent et le serrèrent si étroitement d'une chaîne de fer attachée à un carcan, qu'ils lui mirent au col ; il devint tout courbé en terre par la pesanteur et étroite liaison de ses fers, réduit en telle captivité qu'il ne lui resta que le cœur libre pour soupirer, les yeux pour pleurer, et la langue pour plaindre et invoquer le secours de la Vierge, en faisant vœu de visiter sa sainte Maison

Chapelle de N. D. de la Délivrande. 15
tant renommée de la Délivrande, si elle donnoit favorable audience à ses prières, lesquelles furent si bien venues et exaucées dans le Ciel, qu'il reçut sa liberté, comme on va le voir.

Les chaînes tombèrent facilement d'elles-mêmes, sans qu'aucun s'en aperçût ; lui seul entendit le remuement des débris, et le bruit de cette chute miraculeuse. Se voyant remis en possession de sa première franchise et santé, il revint en son pays sans aucun empêchement, puis se transporta à ladite Chapelle pour y accomplir en liberté le vœu qu'il avoit fait durant sa captivité : Dieu, pour manifester ce miracle, permit que le collier lui restât autour du col, sans qu'aucun artifice humain le pût délivrer de l'oppression de ce fer outrageux : rebèle aux limes qu'on y pouvoit appliquer : or ce bon et heureux Pèlerin s'adresse à la Vierge, son premier refuge, et comme l'effusion de ses larmes tomboit en terre, ses soupirs et prières montoient au Ciel, pour prier que ce collier, qui ne pouvoit céder aux limes et autres outils, fût rendu maniable par la puissance de Notre-Dame. Faisant sa prière à deux genoux audit lieu de la Délivrande, voilà que le rivet ou clou de fer qui tenoit ce dur collier serré, s'ôte tout-à-coup avec

16 *L'ancienne fondation de la*
grand bruit, et n'a pu jamais être trouvé. Ce Pèlerin affranchi de tous ses maux, releva le susdit carcan, miraculeusement tombé à terre, et l'attacha à l'Autel de la dite Chapelle, pour perpétuer la mémoire d'un si grand et signalé miracle.

Le même Auteur poursuivant, dit : il y en a un autre que je ne pense pas devoir être laissé, lequel je crois avoir été bien connu au lieu où il est venu il y a vingt-cinq ans passés : toutefois il ne l'est peut-être pas ailleurs; mais afin que tout le monde le sache, il le faut publier par-tout. Ce qui est réel, la Normandie étoit travaillée d'une cruelle famine, et il y avoit un homme riche dans le pays, duquel les greniers regorgeoient de bled; l'avarice de ce riche inhumain lui faisoit espérer encore une plus grande cherté, et ne lui permettoit d'ouvrir ses greniers et d'exposer ses grains en vente, quoique ses voisins l'en priassent, que le peuple l'en conjurât, et que les pauvres l'en importunassent; ce barbare ne put être ému de compassion, ni par les prières des siens, ni par les larmes de ceux qui périssoient. Le désir insatiable d'augmenter son revenu l'avoit rempli d'iniquité; de sorte que l'inhumanité, la cruauté, le mépris de Dieu, l'oubli de la mort le possédoient si puissamment, que nulle considération

Chapelle de N. D. de la Délivrante. 17
sédation n'étoit capable de le fléchir. Sa seule vexation dessilla ses yeux et lui donna intelligence. O que les jugemens de Dieu sont adorables!

Un Dimanche au matin, ce mauvais riche, au lieu d'aller à la Sainte Messe, pris d'une vaine complaisance, va à l'un de ses greniers pour voir son bled : il n'a pas plutôt ouvert la porte qu'il aperçoit une troupe innombrable, non point de petites souris, mais de rats monstrueusement grands, comme peuvent être les rats d'Inde, qui dévoroient le bled qu'il avoit gardé avec tant de soin, et qu'il pensoit vendre au-delà de tout juste prix. Toute cette effroyable troupe de rats quittant le bled, se jetèrent furieusement sur lui. Maîtres du grenier, commençant à le mordre de tous côtés, ils l'eussent dévoré si ce n'eût été qu'alors il reconnut sa faute en demandant pardon à Dieu et réclamant l'aide de la Vierge Marie; disant : Sainte Vierge de la Délivrante, secourez-moi; laquelle l'assista de telle sorte, qu'en un instant toute cette vermine se retra et disparut; et dès lors il fit vœu d'aller tous les Dimanches matin à la Délivrante, et d'y faire célébrer la sainte Messe, en action de grâces de sa délivrance; vœu duquel il s'acquitta très-dignement tout le reste

1016 *La Vierge* jonction de la
de sa vie, et obligea son héritier de conti-
nuer cette dévotion après son décès. Ce
qui a été toujours observé, et s'observe
encore jusqu'aujourd'hui, comme je l'ai
appris des Prêtres d'icelle Chapelle. Que
si quelqu'indévoit demande d'où venoient
tant de rats, qu'il se souviene qu'Elio-
gabale en fit voir autrefois dix mille au
peuple de Rome, selon le rapport de Pla-
tine, et que la main de Dieu qui remplit
autrefois toute l'Egypte de grenouilles, n'est
point abrégée, et que sans difficulté elle
a pu remplir un grenier de rats; et peut-
être que c'étoit autant de Démons en forme
de rats; ce que nous croyons facilement
de vraisemblable, supposé que quelques
Pères ont tenu que les vers qui rongeoient la
chair de Job étoient autant de Diables.

Je ne touche point plusieurs autres et
divers Miracles que Dieu a faits depuis
peu de temps par les mérites de la Vierge,
à ceux qui ont fait vœu de visiter ce lieu
Saint, car cela excéderoit les bornes et
limites d'un petit Livret, que je me suis
proposé dès le commencement. Je me con-
tente seulement, pour être irréprochable,
d'y faire connoître les merveilles les plus no-
toires, déjà auparavant écrites par la plume
et le pinceau, es livres, tableaux et in-
formations.

Chapelle de N. D. de la Délivrante. 19

En voici un tout nouveau, arrivé depuis
peu par l'intercession de Notre-Dame de
la Délivrante, à l'endroit de la personne
de Charles Féret, Capitaine d'un vaisseau
du Havre, lequel s'est converti à la Re-
ligion Catholique, Apostolique et romaine,
avec deux de ses frères, après avoir été
préservé d'un naufrage évident, en reven-
nant de Lisbonne, le douze de février
mil sept cent, lesquels ont donné un ta-
bleau qui est attaché au haut de la porte
de la Sainte Chapelle Chrétiens, les mi-
racles qui se font journellement par l'in-
tercession de Notre-Dame de la Délivrante
sont si évidens, que chacun de nous doit
la réclamer dans ses prières comme un
refuge assuré pour tous les pauvres pé-
cheurs, ainsi qu'elle a été à l'endroit de
Charles Féret, Capitaine d'un navire nommé
le *Constantin*, l'ayant préservé de divers
périls de la mer, et particulièrement d'un
dernier naufrage en revenant de Lisbonne.
S'en revenant donc au Havre chez lui, le
12 février dernier, il fut pris d'une si rude
tempête que son vaisseau fut toujours rem-
pli d'eau pendant l'espace de vingt quatre
heures, en sorte que lui et tous les ma-
telots se croyoient au dernier moment de
leur vie, ayant été contraints de s'aban-
donner au gré des vents et de la tem-
pête, et de passer le travers du Cap de

Finistère, leur vaisseau flottant entre deux eaux, les ondes de la mer irritées sautant jusqu'aux deux basses voiles, redoublant si fréquemment, et donnant de telles secousses au vaisseau, qu'elles enlevèrent le plat du bord, bouleversèrent la boussole et la chambre du Capitaine. Un chacun fut contraint de se jeter aux cordages, jusqu'à ce que la plus grande force de la tempête fût passée, qui dura l'espace de neuf à dix heures, pendant lequel temps la foudre des vents et l'impétuosité des vagues de la mer emporta six pièces de canon, brisa le mât hunier jusqu'à la vergue du travers des voiles.



Ces pauvres matelots enfin, se voyant hors d'espérance d'aucun secours, étant à bout de toute leur industrie, eurent recours et confiance à la bonne Notre-Dame de la Délivrante, lesquels n'eurent pas sitôt invoqué le secours de cette aimable Princesse du Ciel, que Dieu, par son intercession, écouta les prières et agréables vœux de ces infortunés naufragés. La tempête cessa, le calme se rétablit, et aussitôt leur vaisseau se relève, l'eau se retire de dessus le pont; les Matelots revenus pour ainsi dire de la mort à la vie, admirant les effets surprenans de la puissance et du grand crédit de la Sainte Vierge auprès de Dieu, se prosternèrent tous à genoux, invoquèrent de rechef le secours de la Mère des affligés, tâchèrent de se mettre en état de remettre à la voile. Du nombre de ces matelots, il y avoit trois frères qui étoient de la religion prétendue réformée, dont l'aîné des trois, nommé Charles Féret, étoit Capitaine du vaisseau, comme j'ai déjà dit ci-devant, et le second, voyant ce miracle si évident, se prosternèrent tous deux humblement, en implorant l'assistance de la Mère de miséricorde, s'écrièrent à haute voix : ô bonne Notre-Dame de la Délivrante, ayez pitié de nous ! La Sainte Vierge apparut aus-

sitôt à eux, tenant son enfant Jesus entre ses bras, au milieu du mât, laquelle les consola et tira hors d'apprehension de faire naufrage. Le Capitaine se voyant en état d'arriver au Havre à bon port, dit à son autre frère, sitôt qu'ils auroient mis pied à terre, il leur falloit faire le voyage de la bonne Notre-Dame, et faire abjuration en renonçant à la Secte de Calvin. Charles Féret, qui étoit l'aîné des trois frères, fit une rude réprimande à son jeune frère de ce qu'il n'avoit pas fait sa prière comme les autres, voyant clairement un si grand miracle qui se passoit à ses yeux : crois, lui dit-il, que la Sainte Vierge est toute puissante auprès de Dieu, et que c'est par son intercession que nous sommes échappés du naufrage ; vi ns tout présentement avec nous lui rendre cet hommage. Ce malheureux endarci, lui répond fièrement qu'il souffriront plutôt qu'on le jettât à l'eau que de l'obliger à changer de religion. Dieu Tout puissant à l'instant voulut faire voir à cet Hérétique obstiné, un effet de ses graces et de sa miséricorde, et permit que la Sainte Vierge se fit encore voir au haut du mât de leur navire. Ce fut dans ce moment qu'il connut bien qu'il y avoit là quelque chose d'extraordinaire ; il fit en

même-temps vœu d'accompagner ses deux autres frères pour faire ce saint voyage de la Délivrande. Ces trois frères, sitôt qu'ils furent au port du salut, n'ont pas manqué d'accomplir le vœu, et animés d'un zèle de reconnoissance, ont donné la somme de cinquante livres pour faire dire le nombre de cent Messes, avec un très-beau tableau qui se voit journellement dans la chapelle de Notre-Dame de la Délivrande, étant placé au-dessus de la porte du bas de la chapelle. Ils ont fait promesse à Dieu et à la Sainte Vierge, que sitôt qu'ils seroient de retour au Havre, ils feroient abjuration de l'Hérésie, et embrasseroient cordialement la Religion Catholique, Apostolique et Romaine, et qu'ils reviendroient une secon le fois pour remercier la bonne Vierge de les avoir garantis d'un pareil naufrage. Le peuple de toutes parts aborde en ce saint lieu.

Remarquez, je vous prie, ami lecteur, en la Fondation de votre Chapelle, l'antiquité de cette Religion que vous trouvez encore dans vos anciennes Eglises, dans vos Autels et dans vos Images, et Niches d'icelles qui sont dès le temps du premier et du second siècle. Les Huguenots faussement s'attribuent cette antiquité

quité, disant que la créance de leur doctrine étoit enseignée du temps des vieilles Eglises édifiées du temps des Apôtres et leurs Disciples. On leur doit répondre que les Autels pour célébrer la Messe, les niches pour placer les Images, vestiaires pour conserver les Ornaments des Prêtres, les lavatoires pour laver les mains, les riches et magnifiques Châsses où reposent les saintes Reliques, les noms des Saints attribués aux Eglises et Chapelles dont ils sont Patrons et directeurs, démentent la créance des Huguenots, contredisent à leur nouvelle manière de procéder au service de Dieu; la récente structure de leurs temples, qui ne reçoit ni Autel ni Images, montre plus clairement qu'en plein midi que leur religion prétendue n'étoit point en usage en ces Eglises du premier temps de la Chrétienté, auquel même une seule Chapelle ne se trouve sans son Autel, son Image et son Lavatoire.

L'Autel, autant ancien que le Temple, réclame le Sacrifice pour lequel il est élevé, le Sacrifice requiert ensuite nécessairement les Prêtres sacrificateurs, pour nous les présenter et offrir à Dieu seul adorable par Sacrifice, dont l'anti-

quité

quité de l'autel en toutes nos Eglises tant-anciennes que modernes, déclare l'antiquité du Sacrifice de la Messe; et celle du Prêtre pour la célébrer, signifie encore la conformité de notre présente créance avec celle de la primitive Eglise.

Le Chrétien d'un jugement solide prendra confiance pour se conserver en la Foi Catholique, voyant ce jourd'hui dans le vestiaire de l'Eglise Cathédrale de Bayeux, la Chasuble dont Saint Regnobert étoit vêtu en célébrant la Messe, et dans laquelle il fut enseveli, qui est encore de présent toute entière, sans aucune corruption ni pourriture, après avoir été plus de trois cents ans dans le tombeau où le Corps dudit Saint reposait. Lisez donc dans nos Eglises, vous y trouverez l'antiquité de notre Religion. Non-seulement nos Autels et Temples, mais encore les Conciles et Pères anciens, les Annales de toutes les Nations publient l'antiquité de l'Eglise Romaine, dont on ne peut trouver l'origine que dans la prédication des Apôtres, quelque diligente et curieuse recherche qu'en ayent fait les ennemis.

Quant aux Huguenots, il n'y a si aveugle qui ne voie, si ignorant qui ne sache qu'ils sont nouveaux venus, que leur Eglise étoit invisible et privée de tout être devant la prédication de Calvin. Un

Briarée, monstre à cent bras, avait plus d'existence dans l'imagination des Poëtes, et les idées de Platon dans l'Académie d'Athènes, que l'Eglise de Genève n'en avait dans le monde; elle n'était rien moins qu'une fabuleuse chimère.

Toutefois quelques-uns, amateurs de nouveautés, comme d'autres Ixion, ont embrassé la nue pour la Divinité, et suivi comme ce prince Troyen, l'ombre ou spectre, au lieu de la vérité d'un corps solide et palpable.

L'Eglise Romaine est d'autant plus vénérable, et le droit de son côté plus apparent et favorable, qu'elle est plus avancée en âge par-dessus toute autre venue depuis son établissement. Au contraire, toute nouveauté de Religion, éloignée de la prédication et du temps des Apôtres doit être suspecte, et étant trop courte d'années, n'a pas droit de primogéniture ni préséance sur celle qui subsiste depuis les Apôtres jusqu'à présent.

AVERTISSEMENTS

Aux simples Pèlerins de la Délivrando & autres lieux Saints.

Le I. *Que les Images n'ont ni Divinité ni puissance, et pourquoi elles sont érigées en nos Eglises.*

Le II. Que les Images sont vénérables, et de quel honneur il les faut honorer.

Le III. Baiser et toucher avec dévotion les Images des Saints n'est pas Idolâtrie, ni autre espèce de superstition.

Le IV. Pourquoi les voyages plutôt en un lieu qu'en l'autre.

Le V. Touchant les Oblations et Prières, Messes et chandelles.

PREMIER AVERTISSEMENT.

Que les Images n'ont ni Divinité ni puissance, et pourquoi elles sont érigées dans nos Eglises.

L'Eglise, colonne de vérité, assemblée au Concile de Trente, corrige l'abus et dissipe l'erreur qui pourroit tomber en l'esprit des Pèlerins touchant les Images, lesquels doivent croire véritable ce qui est porté en la Session 15 dudit Concile.

Il n'y a vertu, puissance ni divinité aux Images, et il n'y faut mettre notre espérance ni leur faire aucune prière, comme faisoient les payens à leurs Idoles, qui n'étoient autre chose que des statues muettes, insensibles, et retraites des Démons, et d'autant que le malin esprit, par son artifice, faisoit parler, tourner, remuer

de lieu en autre les susdites Idoles : ce pauvre peuple payen, charmé par ces illusions diaboliques, crut facilement que ces Dieux avoient vie, force, puissance et intelligence, encore qu'ils ne fussent rien que des menteuses Déeses, fausses et supposées. Qui étoit celui pour lors, d'entre l'ignorante populace, qui ne se persuadât facilement que l'Idole de Junon, adorée dans la ville des Veves, ne fût animée quand elle parla à quelques soldats romains, leur disant, en pliant le col et baissant la tête, qu'elle vouloit aller à Rome. Cette courbure de col faite par illusion, et la parole qui sortoit de la statue par même artifice, portèrent aussi grand étonnement dans la poitrine de ces Gendarmes, que l'éclat de rire de la statue de Jupiter jettâ d'effroi aux architectes qui la vouloient enlever pour la transporter d'Elide à Rome, par le commandement de l'Empereur Calligula. L'Idole Séraphise, adorée des Thraciens et Egyptiens, répondoit à tous ceux qui la vouloient interroger. Les Pénates, Idoles de Troye, furent transportés par deux fois de la ville d'Alde à Lanuve, d'où Alladin les avoit rapportées. Les statues du Capitole se tournoient, et celles des pélagiens se promenoient par même déception et tromperie. Il né faut donc point s'étonner si le peuple ainsi abusé durant la nuit du Paganisme, leur présentoit des re-

quêtes en les adorant par sacrifice. Ce n'est pas de même des Catholiques touchant le transport miraculeux de leurs images; car ils savent bien que telle translation n'est pas la vertu de l'image, comme nous dirons ci-après.

A présent que l'ennemi est découvert par la lumière de la Foi éclatant aux yeux des Fidèles, il n'y a personne de si grossière et stupide intelligence, s'il n'étoit du tout esclave de l'ignorance, et entêté de tous ses sentimens, qui voulût croire que les images eussent des oreilles pour écouter les prières, et la puissance pour secourir ceux qui se mettent en leur confiance.

Pourquoi donc les Images sont-elles en nos Eglises ?

1. C'est pour honorer religieusement les serviteurs de Dieu, comme civilement les Hommes illustres sont honorables, par l'élevation de leurs statues en places publiques, afin de perpétuer en la postérité, la mémoire de leurs prouesses et actes héroïques.

2. C'est pour exciter le peuple Catholique à imiter les Saints en leurs bonnes œuvres, aucunement représentées par leurs images. Le martyr saint Sébastien est peint en son portrait percé de flèches, pour être

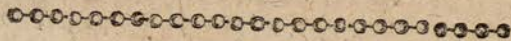
contemplé et imité, principalement par ceux qui ne peuvent lire les Ecritures.

Les historiens nous disent qu'Alexandre le Grand, Jules-César et autres princes furent piqués d'une honnête ambition d'immortaliser leur réputation, contemplant les statues des hommes signalés; par cette voie ils s'avancèrent aux combats, où ils firent ployer sous leur obéissance les plus roides et belliqueuses Nations du monde; les jeunes esprits enclins à bien faire seront davantage animés à la vertu en voyant les images, qui sont autant d'amorces pour les attirer à l'imitation des hommes vertueux qui y sont figurés. Une femme publique fut convertie pour avoir regardé la statue érigée en l'honneur de Polémon, autant chaste et retenu que cette femme avoit été impudique et débauchée, et cette image lui fut un sujet de fendre la presse des pécheurs et se couler au petit nombre des ames repenties; par ce moyen elle dégagea sa réputation pour l'heureusement éterniser, puisqu'elle est décrite par St. Grégoire de Naziance, en son Carême, rapporté en l'action septième du Concile général. S'il est louable de coucher en l'histoire les vertus héroïques et actions généreuses, il sera encore permis de les représenter par les Images, pour leur être une mémoire honorable à la postérité.

En troisième lieu, c'est pour retenir actuellement notre esprit toujours présent et attaché au Saint que nous prions ou à l'objet que nous contemplons, car notre ame doit être attentive en ses prières et contemplations; et comme la vue est retenue par l'Image, que notre pensée le soit aussi au serviteur de Dieu auquel nous faisons nos prières, autrement l'esprit se pourra facilement égarer de son attention, par les saillies de la Nature inconstante et vagabonde, et en peu de temps portée à plusieurs et divers objets.

Les Images sont encore érigées pour décorer nos Eglises et échauffer la dévotion du peuple qui les regarde attentivement. L'expérience nous fait connoître qu'on prie plus volontairement et avec une dévotion plus révérente en une Eglise bien décorée et revêtue de riches Tableaux, qu'en une autre négligée et dépourvue des ornemens requis en la maison de Dieu, comme il est écrit: *Dilexi decorem domus tuae*. J'aime la décoration de votre maison. Si les Hérétiques avoient l'esprit bien épuré de leurs opinions particulières, et affranchi de la servitude de leur passion, et qu'ils eussent pesé ces raisons à la balance d'un solide jugement, ils n'eussent pas d'un esprit altier et farouche, et d'une bouche écumante de rage, d'une main outrageante et sacrilège, ren-

versé et délabré les Images des Apôtres, Martyrs, Confesseurs et autres serviteurs de Dieu, lequel, en l'Exode 23, avoit lui-même commandé à Moïse de faire des Images de Chérubins. Nous n'avons pas assez de voix pour parler, ni de paroles pour exprimer la triste douleur des Catholiques, quand les Hérétiques ont profané et brisé les sacrées Images : mais à quoi cela seroit-il bon ! Tout le monde le sait, et les profanes en font gloire.



II. AVERTISSEMENT.

Quelles Images sont honorables, et de quel honneur il les faut honorer.

LE saint Concile de Trente, Oracle divinement inspiré, nous apprend par ses fidelles réponses, que les Catholiques honorent les Images par un humble baiser et flexion de corps, la tête découverte et les genoux ployés en terre ; que tel honneur est transporté aux saints Patrons qui nous y sont représentés. C'est l'ancienne doctrine des Conciles généraux de Nice second, de Constantinople huitième, avec tous les Pères Grecs et Latins, qui tiennent d'un commun avis et créance purement Catholique, de tous indubitée entre tous les Fi-

èles, par tous les siècles passés, qu'il faut honorer les Images des Saints, et que le respect retourne aux personnes sacrées, sans qu'il demeure à la figure ou représentation ; car qui honore l'Image du Roi, honore le Roi en son image. En Angleterre on fait la révérence à la Chaire du Roi, encore qu'il n'y soit pas.

Comme la vue de notre œil traverse la plaque de verre sans s'y arrêter, et r'aboutit à l'écriture, ou à un autre objet que nous regardons, ainsi l'honneur déferé à l'Image n'y demeure pas, mais se termine au Saint, et non point à son portrait : c'est pourquoi le Catholique ne prend pas garde à la matière de l'Image, ni à l'office, qui ne sont capables d'aucun honneur ; mais il vise celui qui est représenté, à cause duquel le portrait est religieusement vénérable. La pourpre n'est-elle pas honorée avec le Roi, s'il est vêtu.

L'ambassadeur n'est-il pas reçu et respecté au lieu de l'Empereur qui l'envoie, dont le portrait est révééré à cause de la personne qui y est figurée : Finalement tout homme peut être honoré et déshonoré conjointement par sa représentation. Peu s'est fallu que Passus le Préteur ne fût proscrit pour avoir pris le pot à faire de l'eau, ayant au doigt un anneau où le portrait de Tibère étoit gravé, et qui lui fut retiré

secrettement par son esclave : ce fut la cause pour quoi la proscription ne put être achevée, l'accusateur étant au défaut et manquement de ses preuves. L'Empereur Théodose voulut ruiner de fond en comble la ville d'Antioche, parce que les habitans avoient traîné sa statue le long des rues.

Le St.-Esprit, par la plume de David, au Pseaume 28, commande d'adorer l'escabeau des pieds du Seigneur, d'autant qu'il est saint. Par ledit escabeau, il faut librement entendre l'Arche d'Alliance sur laquelle Moïse avoit posé deux Images de Chérubins, entre lesquels Dieu apparoissoit, par l'entremise d'un Ange, en figure humaine, étant assis sur les aîles desdits Chérubins, ayant les pieds sur l'Arche; pour cette raison elle étoit dite l'Escabeau des pieds du Seigneur, qui rendoit les réponses et oracles au Grand Prêtre qui le consultoit, comme il est écrit au Livre des Nombres, septième chapitre. Or, l'honneur étoit déferé à ce bois et à ces deux Images, à cause de la consécration qui en fut faite pour le service de Dieu, si adorable en tout ce qui lui est dédié, qu'il n'est pas loisible de la toucher par indiscretion ou irrévérence. La justice divine attacha le supplice de mort au crime d'Oza, aussitôt qu'il eut indiscrettement touché l'Arche, encore qu'il fût porté à le faire

par un grand zèle pour l'empêcher de tomber. Si ce bois devoit être si religieusement honoré à cause qu'il étoit saint, telle sanctification provenoit de ce qu'il étoit l'Escabeau des pieds du Seigneur, dédié au service de sa Majesté Divine.

Pourquoi les Images des Saints ne sont-elles pas honorées, puisqu'elles sont saintes et sacrées ?

Voici la preuve qui fera connoître leur sanctification. Toute créature est sainte, qui représente quelque chose de saint : Les Images représentent les saints serviteurs de Dieu, donc elles sont sanctifiées pour ce sujet, aussi bien que les lettres de la Bible, que Saint Paul dit être sacrées; à raison que ce sont autant d'Images qui nous décrivent les choses Divines. Toute créature est encore sainte, si elle est retirée de l'usage profane, pour être entièrement appliquée au service de Dieu : c'est pourquoi les jours, les lieux, les personnes consacrées au service Divin sont qualifiées du titre de sanctification, sainteté dans les Ecritures. Or les Images sont dédiées et employées à décorer nos Eglises, donc elles sont saintes comme nos Eglises. C'est la Doctrine de Notre-Seigneur, qui dit que l'or qui décore le Temple est de pareille sanctification que le Temple même, et conséquemment que ledit or et le Temple sont capables de semblable honneur et respect.

Si nous sommes superstitieux pour honorer les choses Saintes, Dieu lui-même est auteur de la superstition, qui comanda d'honorer son escabeau, d'autant qu'il est Saint. Si nous sommes Idolâtres pour honorer les Saints en leurs Images, les Patriarches et les Prophètes étoient idolâtres; car, courbés la face contre terre, ils ont adoré Dieu, et honoré les Anges et leurs apparitions; car ils ne voyoient ni l'essence Divine, ni les Anges qui sont des Esprits invisibles, mais seulement des images et espèces visibles apparoissoient à leurs yeux, et telles Images étoient Saintes et vénérables, par lesquelles Dieu étoit adoré des susdits Patriarches et Prophètes.

Or nos Images sont d'autant plus honorables, que par elles les Saints sont représentés: l'Image du Crucifix est plus honorable que celle de la Vierge, et celle-ci plus que les portraits des autres Saints; car la Vierge est bien plus qualifiée que mille autres: elle porte la qualité de Mère de Dieu, dont ensuite elle est Reine de l'Univers, avec telle étendue de puissance qu'il n'y a créature qui ne relève de sa Majesté: Dieu seul lui est supérieur, et tout ce qui n'est pas Dieu lui est inférieur. Il faut donc conclure que son Image doit être plus révéérée que toutes les autres qui sont honorées des Chrétiens.

III. AVERTISSEMENT.

Baiser des Images est une action de Religion, et non pas Idolâtrie ni superstition.

L'Opinion contraire à cette vérité étant posée sur le sable mouvant de la fantaisie humaine, s'est acquise un empire universel à tous les Héretiques, tant anciens que modernes, gagnant encore le dessus des âmes indévotées de quelques catholiques qui tâchent d'éloigner et rebuter le simple Peuple de la coutume et ancienne tradition universelle, d'honorer par baiser les sacrés portraits de nos Saints. Si telles images sont vénérables, comme nous avons prouvé au précédent avertissement, on y peut appliquer le baiser pour honorer, car la cérémonie de baiser est une espèce de révérence tant civile que religieuse: j'entends l'honneur civil, par lequel nous honorons nos amis et supérieurs en cette vie présente: les uns sont baisés en face, pour marque d'amitié, de paix et de révérence; les autres reçoivent le baiser à la main, au genouil, à l'épaule, à la robe, ou au pied, selon les degrés de leurs éminentes qualités, qui surpassent la condition de ceux qui révèrent leur supériorité.

Notre-Seigneur reprocha au Pharisien de lui avoir dénié le baiser à l'entrée de sa maison, selon l'ordinaire des Juifs, des Perses et plusieurs autres nations, qui par baiser avoient coutume de s'entr'honorer aux visites, rencontres et salutations.

On baisoit anciennement les pieds du Roi, pour l'honorer avec plus de soumission et profonde humilité. Raoul, Duc de Normandie, ne voulut pas faire une telle révérence à Charles le simple, Roi de France, en reconnaissance et remerciement pour le Duché de Normandie que Charles le simple lui cédoit, lui donnant sa fille en mariage. Ce prince étranger, d'un cœur hautain, ressentant son extraction Royale, prend ou fait prendre par l'un de ses gens Charles le simple par le pied, pour le renverser en arrière avec la chaise où il étoit assis, et d'une parole hardie lui dit en sa langue : *Ne sibi Goth* : Je n'en ferai rien par Dieu ; Je ne lui ferai pas un si grand honneur que de lui baiser le pied.

Le peuple Romain accourut d'un cœur plein d'allégresse et d'une commune joie, pour baiser selon la coutume les pieds de Léon quatrième, le jour qu'il fut créé Pape de Rome : ainsi le rapporté Baronius en ses annales.

Sénèque, liv. 1. des bienfaits, chap. 12, écrit que César Caligula tendit le pied gau-

che à Pompelus Pœnus, Sénateur, pour le lui faire baiser, afin d'être honoré de celui auquel il avoit donné la vie ; car s'il ne l'étoit pas à quelqu'un, cela s'appeloit la lui donner.

L'Empereur Maximilien III, né de vile et basse naissance, nourri en mœurs serviles d'un bouvier, se faisait honorer par un baiser de pied de ceux qui parloient à lui, sans en dispenser les Sénateurs ni autres, de quelque qualité qu'ils fussent.

Quand l'Empereur des armées Romaines avoit vaincu les ennemis de la République, les Soldats lui baisoient la main droite, espèce d'honneur rendu aux prouesses de son bras valeureux, pour le gratifier après ses victoires signalées.

Les autres baisoient superstitieusement le front ; la poitrine, le bras, la main, le genouil, le pied, croyant adorer quelques Dieux qu'ils pensoient particulièrement y assister et présider, comme Mercure aux pieds, Minerve au doigts, les Gentils au front.

De ces histoires nous tirons conséquence que le baiser étoit usité pour honorer, soit que telle vénération fût rendue à ceux auxquels elle étoit due, ou usurpée par les ambitieux, qui se persuadoient avoir plus de mérite qu'il n'y a de récompenses dans le

monde. Donc les Images et Reliques des Saints doivent être religieusement révérees; elles pourroient aussi être religieusement baisées par les Catholiques, ce que l'on voit universellement pratiquer en toute l'Eglise par tous les âges passés, sans tache d'aucune superstition.

La Sainte Pécheresse, d'une ame repentie, ayant le cœur vivement piqué d'avoir offensé, se cola la face contre les pieds du Fils de Dieu, qu'elle baisa et rebaisa plusieurs fois, les pressant contre son sein enflé de sanglots qui lui étouffoient la parole, afin que par tels baisers elle contribuât de tout ce qu'elle pouvoit de soumission, pour honorer celui duquel elle espéroit remission de ses péchés.

Le Prophète Isaïe, Chap. 49, pour vous décrire l'honneur que les Rois doivent déférer à l'Eglise Catholique, dit qu'ils se courbèrent en terre, non-seulement pour baiser, mais encore pour lécher la poudre de ses pieds: Dieu même commanda, au pseume second, d'adorer son Fils, en disant, selon la lettre Hébraïque: *baisez le Fils*, selon la version de Saint Jérôme, qui visa au sens et non à la lettre, pour ce que baiser est employé pour honorer.

Esther se présenta devant le Roi Assuérus pour lui faire la révérence, lui baisa le
bout

bout de son Sceptre, afin que par ce baiser elle adorât le Roi selon la coutume.

Saint Paul aux Hébreux, Chap. onzième, écrit que Jacob étant au lit de la mort, fut visité par son fils Joseph, Vice-Roi de toute l'Egypte, lequel portoit un Sceptre pour marque de sa qualité et puissance sur les Egyptiens. Tout aussitôt qu'il s'approcha du lit, ce bon Patriarche Jacob en mourant, adora le bout du Sceptre de son fils Joseph, auquel il y avoit une Croix pour Symbole du salut qu'il avoit apporté en toute l'Egypte, l'an suivant de la famine. Or, en mourant, il ne pouvoit pas par un mystère honorer cette baguette qu'en la baisant, car telle étoit la coutume; et puis il ne pouvoit se remuer pour faire autre cérémonie. Les Grecs aussi bien que les Hébreux, baisoient pour adorer, ce qui se peut vérifier par leur diction *prochinets*, qui est employée pour signifier tant l'adoration que le baiser; aussi elle tire son origine du verbe Grec qui signifie baiser, adorer.

Job, en ses justifications, protestant n'avoir adoré les Idoles, use de ces termes: *je n'ai pas baisé ma main*, selon la coutume des Patens, qui baisoient la droite devant leurs Idoles, comme récite Pline, livre 24, chap. 2. St. Augustin, livre 2 de la visite des malades, désire qu'on leur fasse embrasser la Croix avec toute humi-

lité et dévotion, ce qui ne se peut faire sans le baiser.

Le Catholique qui tombe en doute touchant le toucher et le baiser des Images, doit être relevé par la cérémonie tant de la Pateine qu'on baise en allant à l'Oblation, que du Vendredi Saint, auquel, par un baiser solennel, d'une ancienne et universelle tradition, tous les bons Catholiques adorent la Croix et le Crucifix les genoux ployés en terre. Saint Jean Chrysostôme, au traité de la vénération de la Croix, décrit et loue la manière d'adorer ladite Croix, pratiquée en ce jour-là par les Chrétiens, qui, en l'Eglise Catholique, d'une sainte affection et profonde humilité, embrassent la Croix, et penchés en terre, de leurs chastes lèvres la baisent. Que si le baiser des images est idolâtrie, il faut inférer que toute l'Eglise est donc idolâtre en adorant la Croix de Notre-Seigneur le Vendredi Saint; que Saint Jean Chrysostôme approuvant une telle adoration approuve l'idolâtrie; et il ne faut que le mot d'adorer appliqué aux créatures, pour faire naître un scrupule dans votre entendement: car cette diction *adorer* est à deux ententes dans l'Ecriture, tant pour signifier le souverain service qui appartient seulement à Dieu, que l'honneur et révérence qu'on doit aux supérieurs et créatures honorables. En cette dernière accep-

tion, Esaü fut adoré par son frère Jacob, David par Bersahée, Assuérus par Esther. Telles adorations n'étoient que profondes et civiles révérences, sans reconnoissance d'aucune Divinité.

Mais revenons au baiser et toucher des choses saintes: l'Ecriture nous apprend que les malades ont recouvré leur santé pour avoir manié les Saintes Reliques. Ceux qui touchèrent l'ombre de St. Pierre, le Suaire de St. Paul, et le bord de la Robe de Notre-Seigneur, furent guéris de toutes sortes de maladies par ces dévots et religieux attouchemens.

St. Augustin, livre 28 de la cité de Dieu, chap. 8, récite plusieurs malades avoir été guéris par semblables attouchemens des Reliques de St. Etienne, et des Saints Gervais et Protas; d'où s'en suit que baiser et toucher les choses Saintes est une action agréable à Dieu, utile et profitable aux pèlerins.

L'homme trompé et aveuglé en son opinion particulière, n'ouvrira-t-il point l'œil de son entendement à tant de preuves! Le concours de tant de rayons qui luisent dans l'Ecriture et les traditions universelles des Pères, ne lui feront-ils point voir le manifeste de cette vérité Catholique! Que baiser et toucher dévotement les Saintes Images n'est point idolâtrie ou autres superstitions, mais

une action de Religion, et espèce d'honneur aux Saints que nous devons honorer : faut-il d'une bouche empouée de vent et de fumée, d'une mine arrogante et farouche, d'une ame superbe et ignorante, s'écrier contre les Pélerins qui baisent saintement les Images de la Vierge? ô idolâtrie ! puisque le baiser est une espèce d'honneur tant civil que Religieux.

Quand ils auront connu ce que c'est qu'Idole, ils pourront juger que l'Idolâtrie ne peut tomber en l'ame d'un Catholique, le plus pauvre d'esprit qu'on pourroit trouver. Si vous prenez Idole au pied de la lettre, ce sera autant que mensonge, ombre, spectre, fantôme, fausse imagination d'un faux Dieu, qui n'est pas ; mais en terme d'Ecole Chrétienne, c'est représentation d'un faux Dieu, qui n'est non plus qu'un Cerbère à trois têtes, Janus à deux visages, Hercule à trois faces.

Idole signifie encore toute créature reconnue et adorée d'égal avec le vrai Dieu, ou bien mise en sa place, pour être honorée d'un service et culte divin, qui n'appartient qu'au Créateur ; et tels adorateurs sont idolâtres, font être de tous vices jusqu'au demi, et désaveu du Tout-puissant.

On ne peut découvrir cette abomination par les actions ou cérémonies extérieures ; car tous les gestes du corps humain, comme

baiser, toucher, s'incliner et autres, sont également pour adorer Dieu et honorer les hommes ; la seule intention de l'ame y met la différence, non pas l'action extrême.

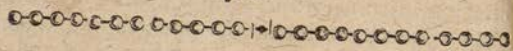
Si donc le Fidèle fait à Dieu une telle révérence, ce sera une adoration souveraine : si on la réfère aux créatures, tel honneur est autant inférieur et différent de celui qui appartient à Dieu, comme il y a de différence entre le Créateur et la créature.

Est-ce donc un jugement téméraire d'accuser et diffamer du péché d'idolâtrie ceux qui baisent et touchent les Images, puisque l'Idolâtrie ne se peut prendre qu'à l'intérieur, qui ne tombe point en connoissance des hommes, si tels adorateurs ne faisoient paroître leur idolâtrie par sacrifice, comme les Collicidens, qui, offrant en sacrifice des Pains à la Vierge Marie, furent aussitôt reconnus pour idolâtres ?

Or il n'y a personne entre les Chrétiens, qui se persuade que les Images soient Dieux ou Dités adorables ; et peut-on faire un plus grand déshonneur aux Catholiques, que de les marquer de la note d'idolâtrie, qui fait le comble de toute abomination et ignominie ? Donc il est impossible que celui qui a la connoissance du vrai Dieu soit idolâtre.

Il y a encore une autre espèce d'idolâtrie fort fréquente, qu'on nomme spirituelle ; c'est l'opinion particulière, formée dans le fond d'une légère cervelle qui porte coup et

chose d'une rude atteinte contre quelque article de la Foi; tel avis est idole chérie et adorée de son auteur, et préféré au consentement universel de l'Eglise. Ceci arrive à celui qui se gouverne par son opinion et passion, qui sont les deux parols sur lesquelles roule toute la créance d'honneur sensuel en fait de Religion; au contraire le spirituel, épuisé en ses sentimens particuliers, possède le véritable, sous les aveux de la Foi Catholique.



VI. AVERTISSEMENT.

Pourquoi les Voyages plutôt en un lieu qu'en l'autre.

Les Dévots Catholiques, pour plusieurs raisons, font leurs voyages plutôt en un lieu saint qu'en l'autre, encore qu'ils soient tous Oratoires sacrés pour prier.

Voici la première raison. Le lieu où les saintes Reliques reposent, est plus fréquemment visité de pieux et dévots Catholiques que les autres lieux où ces précieux Reliquaires et riches trésors de l'Eglise ne sont pas conservés: les Hébreux, pour même fin, visitoient la Cité d'Hébron, où étoient les os des Saints Patriarches.

On dit que David donna permission à son fils Absalon d'y accomplir ses vœux, lequel entreprenoit ce voyage pour couvrir son

ambitieux dessein, et la révolte qu'il délieroit contre son père. Or il n'eût pas choisi ce pieux prétexte, si ce n'eût été la coutume du peuple de Dieu de faire des vœux et de les accomplir en la Cité d'Hébron.

Les maladies guéries par l'attouchement des Reliques ont excité le peuple à les visiter. St Augustin, liv. 12 de la Cité de Dieu, Chap. 8., récite la cure d'un grand nombre de maladies faite aux Reliques de Saint Gervais et St. Protais, comme nous avons dit au précédent.

La seconde chose est que Dieu a fait des apparitions par l'entremise de ses Anges en certains lieux, qui depuis furent fréquentés et visités des plus dévots.

Il est écrit au livre des Rois, chap. 10, que trois hommes alloient à Dieu en Béthel, c'est-à-dire en voyage pour chercher les faveurs célestes, et portoit l'appareil de leurs obligations, pour accomplir leurs vœux. Ce lieu avoit été sanctifié par apparition divine qui fut faite à Jacob, qui le délia encore et le nomma Bethel, c'est-à-dire, la maison de Dieu.

Les Processions commencèrent de venir à la Délivrande avec effluence du Peuple, lorsqu'il y eut une apparition faite au Berger pour la découverte d'une Image de Notre-Dame: Dieu montra par un tel évident, qu'il avoit fait choix de ce lieu pour son service particulier, et pour invoquer et honorer le nom de l'heureuse Vierge Marie sa Mère.

La troisième raison de visiter les lieux Saints, est l'opération des Miracles. La Piscine de Jérusalem étoit environnée de malades qui attendoient la venue de l'Ange pour troubler l'eau; et après ce mouvement, le premier malade qui s'y plongeoit étoit guéri de toutes ses maladies. Cette guérison ne se faisoit qu'en certain lieu, car c'étoit en la Piscine de Jérusalem et non ailleurs, en certain temps: savoir, quand l'Ange avoit remué l'eau, et à quelques malades, et non à tous; car il n'y avoit qu'un malade qui reçût la guérison après l'agitation de ladite Piscine. Ainsi en faut-il croire des voyages entrepris pour la cure des maladies, ou incommodités temporelles? car Dieu ne fait pas des miracles à tous ceux qui visitent les lieux Saints, pour exaucer leurs demandes, si elles sont pour les bénéfices temporels.

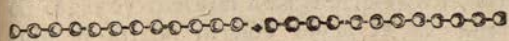
Les paroles manqueraient à mes conceptions, et mes conceptions à la grandeur du sujet, si j'entreprendois de rapporter la multitude de bienfaits incompréhensibles que la bonté et puissance divine, ouvrière de toutes les merveilles du monde, a fait apparôître de toute antiquité ès maisons sacrées de la Vierge, et depuis plus de 700 ans en la Chapelle de la Délivrante.

Le nombre de ces bénéfices en la cure des malades, est bien plus grand que la mémoire des hommes n'en peut et ne veut conserver. St.-Augustin, Livre douzième de la Cité

Cité de Dieu, chap. 8, se plaint de ce que plusieurs Miracles faits de son temps en ces quartiers, étoient pour la plupart mis en oubli.

La quatrième de ses visites, c'est l'ancienne coutume que nous avons reçue par tradition, qui s'est passée de père en fils jusqu'à nous, comme le peuple de toute la Normandie, de temps immémorial, est venu accomplir ses vœux en cette Chapelle, pour implorer le secours de la bienheureuse Vierge, ou rendre grâces des bénéfices impétrés par ses prières.

Finalement on entreprend les voyages aux lieux Saints, comme étant une œuvre grandement agréable à Dieu, méritoire de sa gloire et en satisfaction de la peine temporelle à laquelle nous sommes obligés de satisfaire pour la rémission de nos péchés; et en telle considération de satisfaction, notre voyage peut être appliqué si nous voulons, tant aux vivans qu'aux défunts, pour leur aider à achever leur pénitence.



V. AVERTISSEMENT,

Touchant les Obligations, Prières, Messes et Chandelles.

IL faut encore prendre garde que le choix des Obligations ne soit point superstitieux, car quelques-uns peu instruits en ce sujet, observent la distinction ou différence des

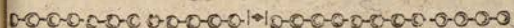
Olfiances, selon la qualité des Saints. Ils portent superstitieusement, et non sans scandale, des cocqs blancs en un voyage, des cloux d'une autre; ils présentent à un Saint des balais, à l'autre des jarretières; à celui-ci des épingles, à celui-là des pommes; ainsi des autres, à l'imitation des Sacrifices, selon la variété de leurs Idoles; ils offrent à Jupiter des agneaux, à Mars des taureaux, à Neptune des chevaux, à Sculape des cocqs, et des enfans à Saturne.

Le religieux Pèlerin offrira indifféremment, selon sa volonté, tout ce qui pourra servir à nourrir les Prêtres, à réparer et décorer les lieux Saints, où pourra être marqué le bénéfice reçu de Dieu par l'intercession du Saint que nous invoquons.

Le Concile de Trente, Cession sixième, au Décret de la réformation, défend de s'affecter à certain nombre de Messes, Chandelles, Prières et Oblations que les superstitieux observent avec telle attention, que s'il s'en présente plus ou moins, ils croiroient n'avoir pas bien fait leur voyage. Le religieux et dévot Pèlerin offrira le plus qu'il pourra d'Oblations, Messes et Chandelles; car l'addition d'un bien à l'autre lui augmentera davantage le mérite et la récompense qu'un chacun recevra de son voyage, s'il est entrepris pour le service de Dieu, en cas qu'il n'obtienne pas toujours ce qu'il désire touchant le profit temporel, comme d'être guéri de quelque maladie, ou retiré

de quelqu'autre adversité: la Providence divine vise plutôt à notre profit qu'à notre désir. Le plus souvent nous ne savons ce que nous demandons, et nous ne faisons pas attention que la maladie qui nous avoit été envoyée de Dieu étoit pour châtier nos offenses: c'est ce que dit le Seigneur au Paralytique guéri miraculeusement à la Piscine. Nous devenons encore malades le plus souvent après le miraculeux recouvrement de notre santé, et nous sommes ingrats et négligens d'accomplir entièrement les vœux et promesses que nous avons faits à Dieu et aux Saints que nous invoquons en notre voyage.

Finalement, j'avertis tous nos superbes moqueurs de la religion des voyages, qui méprisent les Oblations saintes, aux lieux de dévotion, qu'ils sont excommuniés par le Concile de Congre, que Gratian rapporte en la distinction trentième de son Décret.



LITANIES DE LA STE. VIERGE.

Kyrie eleïson.

Christe eleïson.

Kyrie eleïson.

Christe audi nos. Christe exaudi nos.

Pater de cœlis Deus, Miserere nobis.

Fili Redemptor mundi Deus, miserere.

Spiritus Sancte Deus, miserere.

Sancta Trinitas unus Deus, miserere.

Sancta MARIA, Ora pro nobis.

Sancta Dei genitrix, ora.

Sancta Virgo Virginum,
 Mater Christi,
 Mater divinæ gratiæ,
 Mater purissima,
 Mater castissima,
 Mater inviolata,
 Mater intemerata,
 Mater amabilis,
 Mater admirabilis,
 Mater Creatoris,
 Mater Salvatoris,
 Virgo prudentissima,
 Virgo veneranda,
 Virgo prædicanda,
 Virgo potens,
 Virgo clemens,
 Virgo fidelis,
 Speculum justitiæ,
 Sedes sapientiæ,
 Causa nostræ lætitiæ,
 Vas spirituale,
 Vas honorabile,
 Vas insigne devotionis,
 Rosa mystica,
 Turris Davidica,
 Turris eburnea,
 Domus aurea,
 Fœderis arca,
 Janua cœli,
 Stella matutina,
 Salus infirmorum,
 Refugium peccatorum,
 Consolatrix afflictorum,

Ora pro nobis.

Ora pro nobis.

Ora pro nobis.

Ora pro nobis.

Auxilium Christianorum,
 Regina Angelorum,
 Regina Patriarcharum,
 Regina Prophetarum,
 Regina Apostolorum,
 Regina Martyrum,
 Regina Confessorum,
 Regina Virginum,
 Regina Sanctorum omnium, Ora pro nobis.
 Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, parce
 nobis Domine.
 Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, Exaudi
 nos Domine.
 Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, Misere-
 rere nobis.
 y. Ora pro nobis sancta Dei genitrix.
 r̄. Ut digni efficiamur promissionibus
 Christi.

Ora pro nobis.

Oraison.

Gratiam tuam quæsumus Domine, men-
 tuntiantem Christi Filii tui Incarnationem
 cognovimus, per Passionem ejus et Cru-
 cem ad Resurrectionis gloriam perducamur.
 Per eumdem Christum Dominum nostrum.
 Amen.

Oraison A LA SAINTE VIERGE.

O Vierge, soubait de mon cœur, prenez-
 moi en votre sauve-garde, parmi les
 troubles et dangers de cette vie présente;
 ne me quittez pas au besoin, en ces furieux

toutes parts, criant à la soif, buvant, mais d'une liqueur très-amère, voyant arroser cette bouche sacrée de fiel et de vinaigre; par ces paroles lamentables qu'il adressa à Dieu son Père; par sa mort, par les convulsions que causèrent l'excès de ses douleurs; par ce ressentiment juste et cruel, lui voyant percer le côté devant vos yeux; par les fontaines de son précieux Sang; par toute sa passion et ses douleurs; enfin par le torrent de vos larmes, je vous conjure et tous les Saints aimés de Dieu, de m'aider, me consoler dans mes prières, oraisons, demandes, traverses et nécessités, en toutes mes actions, paroles, pensées, tous les jours, les nuits, les heures et les momens de ma vie. Demandez pour votre très-humble serviteur à votre Fils bien-aimé, qui me comble de toute vertu, avec sa sainte consolation, son conseil, son aide, sa bénédiction, la paix avec abondance des biens spirituels, corporels, et enfin la grâce du St.-Esprit, qui me conduise en tout, garde mon ame, gouverne mon corps et lui serve de protection, élève mon esprit, règle mes mœurs, fournisse des pensées saintes, pardonne les fautes passées, corrige les présentes, et empêche celles où je pourrois tomber, me donne la force de vivre avec toute sorte de chasteté et d'honnêteté, m'accorde la Foi, l'Espérance, la Charité, me donne la grâce d'observer de point en point les préceptes de la Foi, qu'il gouverne

les mouvemens et les sens de mon corps, me délivre de tout péché mortel, qu'il m'assiste particulièrement à l'heure et au dernier moment de ma vie, qu'il reçoive cette prière que je lui fais humblement, qu'il l'accepte, qu'il l'exauce et me donne la vie éternelle; qu'il vous plaise, ô très-douce Vierge, Mère de Dieu et de miséricorde, entendre ma prière, et intercéder pour moi. Ainsi soit-il.

Élévation à la Très-Sainte Mère de Dieu, pour la choisir pour sa Mère et Protectrice, pour se consacrer entièrement à elle.

TRÈS-Sainte et très-admirable Mère de mon Sauveur, prosterné à vos pieds en union de toute humilité, dévotion et amour de tous les cœurs qui vous aiment au Ciel et en la Terre, je vous salue, vous honore et vous choisis aujourd'hui pour ma souveraine Dame, ma très-chère Dame, la Reine de mon cœur, la Directrice de ma vie, ma Protectrice, mon Avocate et mon refuge en toutes mes nécessités spirituelles et corporelles. Je vous donne, vous offre et vous consacre mon corps, mon ame et toutes les dépendances et appartenances de mon être, désirant que toutes mes pensées, paroles, actions, respirations, battemens de mon cœur, et toutes choses qui sont en moi pour le présent et l'avenir, soient autant d'actes de louanges envers vous, et autant

de bénédictions vers la Très-Sainte Trinité pour toutes les grâces qu'elle m'a faites.

O Vierge très-aimable, je dépose et résigne entièrement entre vos mains tous mes desseins, désirs, prétentions et intérêts, vous protestant que je n'en veux jamais avoir d'autres que ceux de votre Fils et les vôtres: recevez-moi, s'il vous plaît, ô ma très-chère Maîtresse et ma très-bonne Mère, au nombre de vos serviteurs et des enfans de votre Cœur maternel. Disposez de moi et me conduisez en tous lieux et en tout temps non pas selon mes inclinations, mais selon votre bon plaisir. De mon côté, ô Vierge Sainte, je prends aujourd'hui une ferme résolution, et je vous fais une protestation de tout mon cœur, de vous révéler, servir et aimer, et en toutes les manières qu'il sera possible. Spécialement je désire honorer d'une dévotion particulière votre saint Cœur; et pour cet effet, moyennant votre assistance, je tâcherai d'imiter autant que je pourrai les principales qualités et vertus dont il est orné, mais surtout son humilité très-profonde, son amour très-ardent vers Dieu, sa charité très-grande vers le prochain, sa pureté angélique, et sa soumission très-accomplie à la divine volonté.

O Reine de mon cœur, impétrez vous-même dans mon cœur une image parfaite des vertus de votre cœur très-sacré, afin que le cœur de l'enfant soit un vif portrait du cœur de Marie.

En mémoire de tous mes désirs et résolutions, et pour marque d'une appartenance perpétuelle et d'une protection continuelle et d'amour et de fidélité vers vous, comme aussi en témoignage du désir extrême que j'ai que Jesus et Marie vivent et règnent uniquement et éternellement dans mon cœur, unissez tellement mon cœur avec celui de mon Jesus, qui est votre vrai cœur, que je n'aye plus d'autres sentimens, affections ni volonté que les vôtres, et que je ne fasse jamais rien que ce qui sera le plus agréable au très-aimable cœur de Jesus et de Marie, et ce pour la pure gloire et pour le contentement du Fils et de la Mère, afin que par ce moyen je sois véritablement du nombre des Enfans de votre Cour.

Bienheureux St. Joseph, St. Gabriel, St. Joachim, Ste. Anne, St. Jean-Baptiste, St. Jean l'Evangéliste, St. Pierre et St. Paul, mon Saint Ange Gardien, tous les Saints et Saintes de Dieu, je vous offre mon cœur, offrez-le s'il vous plaît à mon Seigneur Jesus-Christ et à sa très-Sainte Mère, pour toutes les intentions, et m'obtenez d'eux par vos prières, que toutes ces choses s'accomplissent en moi à la gloire de leur saint nom.

Ainsi soit-il.

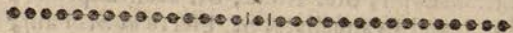
SI L'AMOUR DE MARIE
EN TON CŒUR EST GRAVÉ,
EN TOUT TEMPS NE T'OUBLIE
DE LUI DIRE UN AVE,

F I N.



L'IMPRIMEUR AU LECTEUR.

A MI Lecteur, comme j'achevais l'impression de ce Livre, au mois de Juillet 1642, sont venus à la Délivrande Isaac le Gros, Maître de Navire, Etienne Deschamps, Pilote; Pierre Peley, Guillaume Roumiffion & Guillaume le Gros, Mariniers, lesquels ont attesté que le Vendredi onze dudit mois et an, ayant été pris par les Turcs & enchaînés au fond d'un Navire l'espace de trois jours, ils furent délivrés miraculeusement par la grâce de Dieu, & par l'intercession de Notre-Dame de la Délivrande. En témoignage de quoi ils sont venus audit lieu rendre grâces à Dieu & à la Ste-Vierge, & ont apportés les chaînes dont ils étaient enchaînés, & ont signé ladite attestation, mise aux mains du Chapelain de cette Chapelle.



A P P R O B A T I O N.

NOUS souffignés, Docteurs en Théologie, certifions avoir lu ce présent Livre, intitulé *L'Ancienne Fondation de la Chapelle de la Délivrande, etc.* auquel nous n'avons rien trouvé qui soit contraire à la Foi Catholique, Apostolique & Romaine, mais chose utile à tout dévot Pélerin des lieux Saints. Fair ce vingt-sept Août mil six cent quarante-deux.

D. BODEA, *Docteur-Régent.*

F. N. MARCHAND, *Précur des
Jacobins de Caen.*

